



Commune
Evolène

AVIS COMMUNAL

Contact : ☎ 027 283 13 00

✉ finances@admin-evolene.ch

Mise en service de e-Bill (facultatif)

Chères habitantes, chers habitants,

À compter d'octobre 2026, la Commune d'Evolène introduira progressivement **e-Bill** (e-facture), un système de réception et de paiement de vos factures directement depuis votre plateforme d'e-banking.

⚙️ Qu'est-ce que c'est ?

Avec e-Bill, vous ne recevrez plus vos factures sur papier ou par e-mail, mais numériquement et en toute sécurité, directement dans votre e-banking, là où vous les réglez.

✅ Les avantages pour vous :

- Simplicité : plus de saisie manuelle du numéro de référence, du montant ou du compte à créditer ;
- Rapidité : validation et paiement en quelques clics ;
- Moins de papier : stockage possible au format PDF, bénéfique pour l'environnement ;
- Sécurité renforcée : transmission certifiée et sécurisée.

📁 Les factures concernées :

- Taxes communales (eau potable, eaux usées, déchets, touristiques) ;
- Contributions et acomptes ;
- Certaines factures diverses émises par la Commune.

🚀 Mise en route :

- Connectez-vous à votre e-banking ;
- Activez le service e-Bill (souvent via le menu « e-Bill / e-facture ») ;
- Inscrivez votre numéro de débiteur ou de référence figurant sur les factures sous le numéro de client demandé dans l'e-banking ;
- Recevez, contrôlez et payez vos factures directement en ligne.

Nous vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche de simplification et de modernisation des services communaux.

Administration communale
d'Evolène

Virginie Gaspoz
Présidente

Dany Gaspoz
Secrétaire

Administration
communale d'Evolène

Rue Centrale 216
Case postale 83
1983 Evolène

T. +41 27 283 13 00
www.commune-evolene.ch
info@admin-evolene.ch